

Saint-Denis, le 29 novembre 2018

L'ARS Océan Indien déclenche le plan blanc dans les hôpitaux à La Réunion

La direction de l'Agence de Santé Océan Indien a décidé, dans le cadre de ses attributions réglementaires et responsabilités propres, de procéder au déclenchement du plan blanc à compter du 28 novembre 2018, sur le fondement du code de la santé publique, tout en renouvelant sa confiance envers les professionnels et les opérateurs de santé.

En effet, à l'issue de 11 journées consécutives de blocage intense des voies de circulation, la poursuite des circonstances exceptionnelles à tous égards que nous connaissons justifie que les directeurs d'établissements de santé publics puissent organiser, en fonction de chacun des contextes, la poursuite des activités hospitalières pour répondre aux situations d'urgence, selon des modalités de fonctionnement éventuellement dérogoires par rapport au droit commun.

Pour autant, la direction de l'ARS Océan Indien tient à exprimer publiquement sa reconnaissance et sa gratitude pour les efforts très importants, accomplis au quotidien, ces derniers jours par l'ensemble des professionnels de santé :

- Samu,
- Personnels hospitaliers des établissements publics et établissements privés,
- Personnels des établissements médico sociaux pour personnes âgées ou pour personnes en situation difficile,
- Professionnels de santé libéraux : médecins généralistes et spécialistes, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes, pharmaciens ...
- Ambulanciers.

Tous doivent en effet, poursuivre leurs activités, en dépit des très grandes difficultés de circulation comme d'accès à leurs lieux de travail, et d'un sentiment d'insécurité, souvent ressenti et parfois avéré, dont ils subissent les conséquences, psychologiques et matérielles.

Les remerciements de la Direction générale de l'ARS OI s'adressent également à l'ensemble des opérateurs techniques, logistiques et administratifs, qui contribuent, indirectement mais significativement, à la poursuite du service public de santé.

